



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 130811

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le projet de réduction de la dotation horaire globale au sein du lycée Jules Renard dans la Nièvre, en vue de la rentrée scolaire 2012. En effet, les enseignants, les familles et les élus s'inquiètent des conséquences de ces nouvelles mesures qui vont se traduire par un affaiblissement des moyens éducatifs. Cette répartition à la baisse de la DHG octroyée à cet établissement ne peut être comprise au regard des éléments suivants. Cette réduction des moyens horaires va entraîner une hausse sensible des effectifs par classe et la suppression de cinq postes d'enseignants alors même que l'effectif au sein de cet établissement demeure stable avec 780 élèves accueillis. Cet établissement a déjà fait l'objet d'une réduction importante de sa dotation horaire globale lors de la rentrée scolaire 2011. L'impact est important puisqu'il n'y a plus qu'un seul professeur de philosophie sur l'ensemble de cet établissement. Cela entraîne aussi la multiplication des heures supplémentaires qui déstructurent les conditions d'enseignement. Dans certaines disciplines, des professeurs sont déjà amenés à assurer des heures dans d'autres établissements alors qu'ils pourraient assurer l'ensemble de leur service au sein du lycée Jules Renard. Il en résulte un émiettement de l'enseignement et des intervenants, et il n'est pas rare qu'un élève ait deux, voire trois professeurs pour la même discipline. L'action pédagogique s'en trouve dégradée et l'investissement de l'enseignant dans l'action éducative est fortement altéré du fait même que celui-ci ne peut suivre dans la durée les élèves. De plus, ce calcul de la DHG ne tient pas compte d'un effectif de 15 élèves pour les groupes dans les disciplines technologiques, alors même que les conditions matérielles d'enseignement au sein de ce lycée ne permettent pas d'accueillir un plus grand nombre d'élèves par groupe. Au regard de l'ensemble de ces éléments, elle lui demande de réexaminer le projet de répartition de la dotation horaire globale pour le lycée Jules Renard de Nevers afin que cet établissement conserve les moyens d'assurer un enseignement de qualité.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130811

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2375

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)